Tel : +335.49.07.40.54
Site : www.prosynergie.fr
Courriel : contact@prosynergie.fr

CONTROLEUR DE TRANSFERT PNEUMATIQUE DE GRANULES

CONTROL PANEL DRIVE

Manuel de montage et d'emploi

Ref : ADV42000001 - Gestionnaire pour centrale d´aspiration, doseur, buse cassette ou taupe, sondes de niveau, alarme...





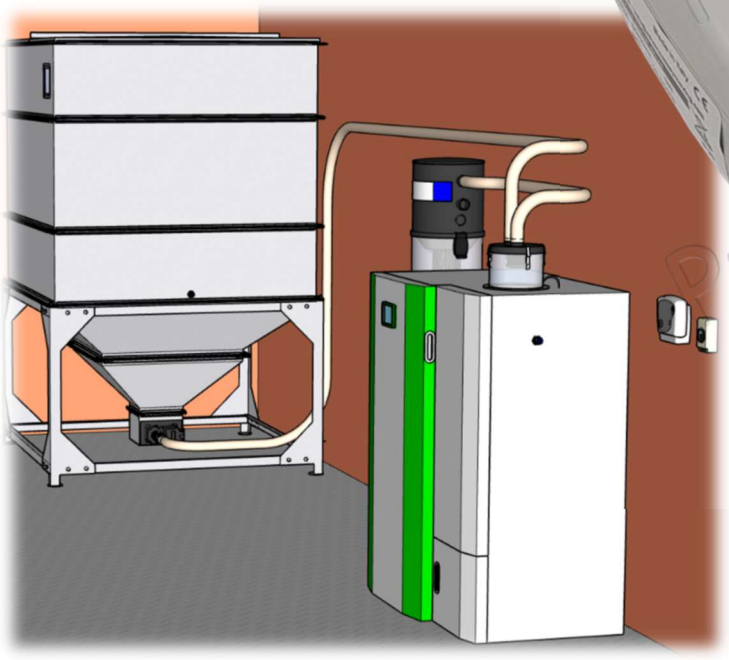


Table des matières

1) Présentation 3
2) Avertissements 3
a) Obligations de l'installateur 3
b) Symboles de sécurité 4
3) Identification 4
4) Contenu du conditionnement 4
5) Description des composants 5
6) Dimensions et encombrement 5
7) Caractéristiques techniques 5
8) Conformité d'utilisation et principes de fonctionnement 5
a) Conformité 5
b) Principes de fonctionnement 6
9) Installation et utilisation 6
a) Fixation au mur 6
b) Raccordement électrique au réseau 7
c) Raccordement électrique des composants du système 7
10) Démarrage et utilisation 10
a) Repérage des actionneurs 10
b) Procédure de mise en service 10
11) Maintenance et fin d'utilisation 11
12) Prescriptions de sécurité pour les contenants de stockage de combustible 12
13) Conditions de garantie limitée du produit 12
14) Certification 13

1) Présentation

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ADVANCE EASY MOVING, dont les caractéristiques techniques répondront assurément à vos besoins.

Ces produits ont été conçus et sont fabriqués conformément aux réglementations et normes techniques en vigueur, avec le choix des meilleurs matériaux pour obtenir durabilité et facilité d'utilisation du produit.

Nous vous demandons de lire ce manuel soigneusement et entièrement et de vous conformer rigoureusement aux instructions qui y figurent.

Le manuel est un document élaboré par le fabricant et fait partie intégrante du produit : ce mode d'emploi contient les règles d'utilisations ainsi que les règles générales de sécurité des personnes, des biens et des animaux. Si le produit est revendu, sous-loué, loué ou vendu à d'autres personnes, il doit toujours être accompagné du manuel. Il est donc recommandé de l'utiliser et de le garder avec soin tout au long de la durée de vie opérationnelle du produit.

L'objectif principal du manuel est de faire connaître le produit et son utilisation correcte et sûre.

Aucune partie du manuel ne peut être reproduite ou copiée sans l'autorisation écrite du fabricant.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications au manuel ainsi qu'au produit lui-même sans obligation de préavis à l'égard des tiers.

La présente fiche est établie sur la base du manuel fabricant.

2) Avertissements

- Ne pas utiliser le produit pour un autre usage que celui pour lequel il a été conçu.
- Ne pas laisser les enfants approcher le produit.
- Cet équipement ne doit pas être utilisé par les personnes (y compris les enfants) avec capacités psychiques, sensorielles ou mentales réduites ou encore par les personnes sans expérience ou connaissance du produit, à moins qu'elles n'y soient autorisées par des personnes responsables de leur sécurité.
- Utiliser uniquement des pièces de rechanges spécifiquement destinées au produit.
- Ne pas mettre des parties du corps en contact avec l'équipement avant d'avoir débranché l'alimentation électrique.
- Débrancher l'alimentation électrique quand une longue période d'inactivité est prévue.
- Le Constructeur décline toute forme de responsabilité ou de garantie si l'acheteur effectue des modifications ou des ajustements, même minimes, sur le produit acheté.

a) Obligations de l'installateur

Pour garantir le bon fonctionnement du produit, il convient de se conformer aux directives suivantes :

- Effectuer uniquement les tâches décrites dans ce manuel d'instructions.
- Exécuter toutes les activités conformément aux normes et réglementations en vigueur.
- Expliquer à l'utilisateur le fonctionnement et l'utilisation du produit.
- Expliquer à l'utilisateur comment entretenir le produit.
- Signaler à l'utilisateur d'éventuels dangers liés à l'utilisation du produit.

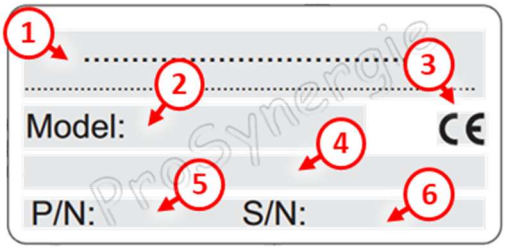
b) Symboles de sécurité

Nous vous rappelons qu'il est impératif de porter une attention particulière aux pictogrammes et avertissements de risques ou d'interdictions qui sont placés sur différents composants du produit. Si ces prescriptions ne sont pas respectées, des situations dangereuses peuvent survenir.

Repère	Correspondance
	Danger tension ou courant électrique - Danger de blessures corporelles graves. Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.
	Risques de coupures - Danger de blessures corporelles graves Durant le temps de la maintenance, débrancher l'alimentation électrique. Assurez-vous qu'elle ne peut pas être restaurée inopinément.
	Risques liés à un démarrage automatique - Danger de blessures corporelles graves Durant le temps de la maintenance, débrancher l'alimentation électrique. Assurez-vous qu'elle ne peut pas être restaurée inopinément.
	Risques liés au fonctionnement d'une vis sans fin - Danger de blessures corporelles graves Durant le temps de la maintenance, débrancher l'alimentation électrique. Assurez-vous qu'elle ne peut pas être restaurée inopinément.

3) Identification

La plaquette d'identification CE est fixée directement sur l'appareil. Ne pas l'enlever ou l'endommager.



Repère	Correspondance
1	Indication du constructeur
2	Type d'appareil
3	Conformité CE
4	Caractéristiques techniques de l'appareil
5	Référence produit
6	Numéro de série

4) Contenu du conditionnement

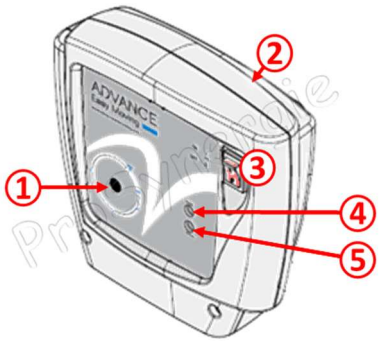
Vérifiez que le produit correspond à la commande et qu'il ne présente aucun dommage apparent causé par le transport ; dans le cas contraire, en aviser immédiatement le distributeur. Après ouverture de l'emballage, effectuer l'inventaire de son contenu. Vérifier la conformité des produits reçus suivant la liste ci-dessous :



1. Un boîtier de contrôle électronique avec son câble électrique 3 pôles (3G1.5),
2. Le formulaire de garantie
3. Un manuel d'installation, d'utilisation et de maintenance.

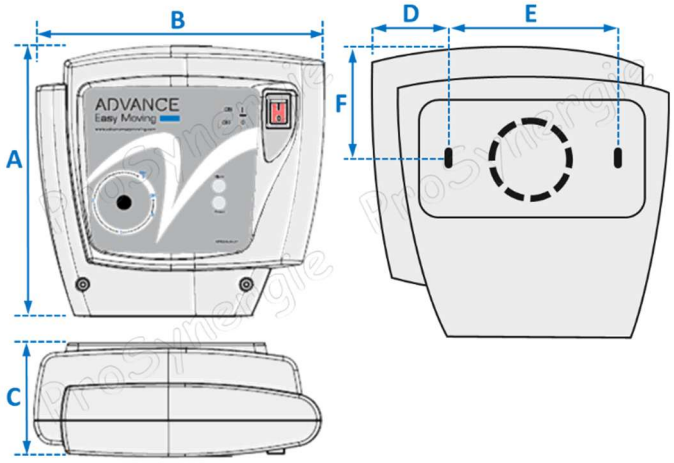
Vérifier que le produit correspond à ce qui a été commandé et ne présente pas de dommages évidents causés par le transport. Si cela ne devait pas être le cas, en informer immédiatement le distributeur.

5) Description des composants



Repère	Description
1	Potentiomètre de réglage des cycles d'aspiration
2	Coque de protection
3	Interrupteur Marche / Arrêt
4	Voyant Alarme (Led rouge)
5	Voyant Marche (Led verte)

6) Dimensions et encombrement



Repère	Côte
A	162 mm
B	173 mm
C	69 mm
D	50 mm
E	83 mm
F	70 mm

7) Caractéristiques techniques

Ce contrôleur « Control Panel Drive » a été conçu pour piloter les systèmes de transfert pneumatique de granulés de bois (pellets) ou de toute autre matière ayant un poids volumétrique proche de celle-ci. Il a été testé également pour le transfert de céréales ou matières alimentaires (blé, avoine, maïs, riz, pop-corn...) de coquilles (coquilles de noix, noisette, pièces de monnaie, billes de polystyrène cimentées, etc ...).

Il permet le raccordement, tout en garantissant une utilisation sécurisée, de l'ensemble des composants du système : centrale d'aspiration, doseur à clapet de livraison, capteurs / buse de prélèvement avec système de débourrage motorisé, asservissement d'un minuteur, d'une prise d'aspiration avec vanne d'isolement, d'une alarme déportée et tous les autres éventuels composants de ce système.

Modèle	Unité	AP4200.00.01
Indice de protection	IP	40
Classe d'isolation		1
Température de fonctionnement (maxi/mini)	°C	0 à 40
Taux d'humidité toléré	%	30 à 95
Poids	Kg	0,5
Alimentation électrique	Vac	230
Fréquence	Hz	50/60
Fusible de protection		5x20 T3 15A
Intensité maximale des contacteurs (250 Vac)	A	16
Alimentations auxiliaires	V(cc)	12
Absorption (max.)	mA	15

Il est équipé d'un bouton de réglage permettant d'assurer l'étalonnage ou réglage du temps des cycles de transfert.

8) Conformité d'utilisation et principes de fonctionnement

a) Conformité

Il est de la responsabilité de l'installateur de vérifier les risques liés à la zone d'installation du produit et de déterminer son adéquation conformément à la loi en vigueur et aux caractéristiques du produit, comme décrit dans ce manuel.

L'installateur doit en outre se conformer aux instructions de ce manuel. Par ailleurs, il doit informer l'utilisateur du fonctionnement et de la maintenance des produits installés et signaler d'éventuels dangers liés à leur utilisation. Il est indispensable de laisser tout autour du produit un espace libre de dimensions adéquates pour l'accès lors d'inspections, de réparations et de maintenances.

Le produit ne doit pas être exposé aux variations atmosphériques et aux intempéries. Il ne doit pas être installé dans des locaux soumis à une forte humidité, de possibles inondations, des températures élevées ou une présence excessive de poussières.

b) Principes de fonctionnement

Ce contrôleur « Control Panel Drive », a été conçue pour être installé au sein d'un système de transfert pneumatique de granulés tels que les granulés de chauffage, noyaux d'olives, coquilles concassées, de fruits secs, de maïs… Son rôle étant de mettre l'ensemble de la ligne de transfert du système (réseaux et équipements) en dépression en se servant de l'air comme vecteur de transport de la matière solide.

Le système ne peut pas fonctionner avec des combustibles pulvérulents, très fins ou aux dimensions excessives et en aucun cas des longueurs supérieures à 40mm ou des diamètres supérieurs à 15mm. Le rôle de ce produit est de piloter les cycles de livraison, d'une durée prédéfinie et réglable, de manière à assurer un transfert directement dans un réservoir de destination, tel que celui intégré à une chaudière. Pour les granulés de chauffage, il est recommandé d'utiliser uniquement ceux qui sont certifiés ENplus A1.

Il est nécessaire de lire chaque manuel des différents composants du système avant de le mettre en service ; en particulier celui-ci concernant le panneau de contrôle.

Le réglage du potentiomètre vous permet de remplir le dispositif de dosage à clapet avec la quantité de combustible adéquate à chaque cycle de fonctionnement. Pour un remplissage correct de cet alimentateur, veillez à ce qu'environ la moitié de son volume interne parvienne au doseur à chaque cycle d'aspiration. Un remplissage inférieur n'entraîne aucune conséquence. En revanche, un remplissage bien supérieur au niveau optimal pourrait causer, durant le fonctionnement de la centrale d'aspiration, des dégâts, du bruit et l'obturation des conduits de transport du combustible. Il est conseillé de régler le temps du cycle d'aspiration sur le panneau de contrôle précisément, en prenant soin de le contrôler au moins à chaque nouvelle livraison du silo principal.

Le système est désormais opérationnel. Un ajustement supplémentaire des temps de fonctionnement peut être nécessaire en cas de changement du poids ou le type de combustible à transporter. Dans ce cas, il suffit de recalibrer le temps de fonctionnement du panneau de contrôle, afin qu'il soit capable de remplir de matière le doseur à chaque cycle jusqu'au niveau indiqué sur la figure ci-dessus.



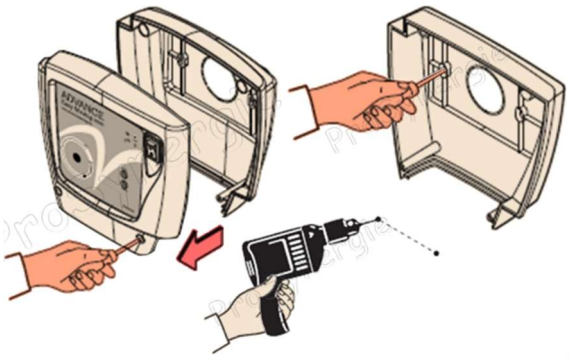
9) Installation et utilisation

a) Fixation au mur

Le contrôleur « Control Panel Drive » doit être installé de manière stable et permanente à une paroi de maçonnerie en utilisant des fixations appropriées. Pour ce faire, vous devez :

1. Séparer les deux demi-coques qui composent le panneau en défaisant les vis de serrage
2. Utiliser la coque postérieure pour dessiner les points de forage sur le mur
3. Percer le mur
4. Fixer la coque au mur

b) Raccordement électrique au réseau



Avant de procéder au raccordement électrique, vérifier que le voltage de l'installation corresponde au niveau requis (indiqué sur la plaquette d'identification du produit) *et que l'attente électrique sur lequel le produit est connecté a été construit conformément à la réglementation en vigueur* et que le fil de la prise de terre est conforme à la réglementation en vigueur.

Il est recommandé de ne pas raccorder le système à une source d'alimentation provenant de tableaux électriques provisoires (par exemple des tableaux électriques de chantier) pour éviter de possibles endommagements des parties électroniques.

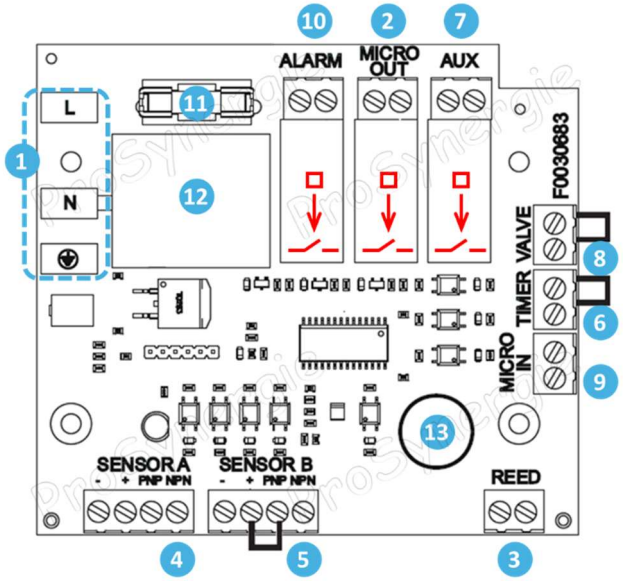
Le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages causés aux personnes et/ou objets résultant de la connexion à une installation électrique qui n'est pas aux normes.

c) Raccordement électrique des composants du système

Il est nécessaire de procéder au raccordement de manière ordonnée, en séparant les courants faibles (basse tension du type capteurs, contacts etc.) de ceux en haute tension (alimentation, relais de commande, etc.) mais également du réseau des tuyaux de transfert ; et ce afin de réduire les problèmes liés aux interférences électromagnétiques et les éventuels dommages aux pièces électriques et électroniques à cause de décharges électrostatiques.

Avant de commencer la phase de raccordement à la carte électronique, vérifier que les câblages électriques existants (voir schéma ci-après) ont été correctement positionnés.

Ci-contre le repérage sur la carte électronique :



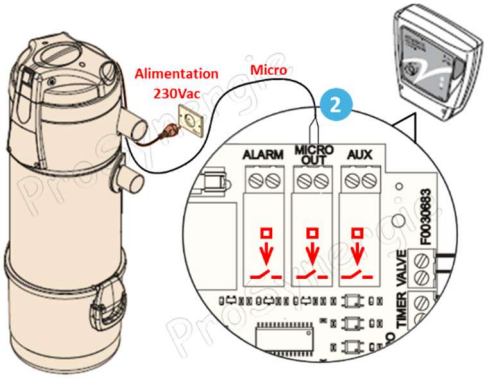
Pour un bon fonctionnement de ce contrôleur, les borniers 5, 6 et 8 doivent être pontés (shuntés) sauf si l'équipement optionnel est raccordé. Il est nécessaire de les ajouter s'ils sont manquants (comme sur la vue ci-contre)

Repère	Description
11	Fusible de protection (circuit primaire de la carte)
12	Transformateur 230 Vac (alternatif) -> 12Vcc (continu)
13	Potentiomètre (réglage du temps des cycles de transfert)

Repère		Raccordement	
1	L/N/Pe	Obligatoire	Alimentation réseau 230 Vac 50/60 Hz
2	Micro Out		Fil pilote pour la centrale d'aspiration (contact libre NO 16A 250 Vac)
3	Reed		Microcontact du doseur 12 Vcc « Dispenser »
4	Sensor A	En option	Capteur niveau haut 12 Vcc PNP NO (réservoir chaudière)
5	Sensor B		Capteur niveau bas 12 Vcc PNP NO (réservoir chaudière)
6	Timer		Interrupteur horaire ou minuteur 12 Vcc
7	Aux		Fil pilote pour une buse de captage motorisée (contact libre NO 16A 250 Vac)
8	Valve		Microcontact vanne manuelle d'isolement 12 Vcc (pour l'ajout d'une prise de service)
9	Micro In		Microcontact prise de service d'aspiration 12 Vcc (pour le nettoyage)
10	Alarm		Fil pilote pour un dispositif d'avertissement (contact libre NO 16A 250 Vac)

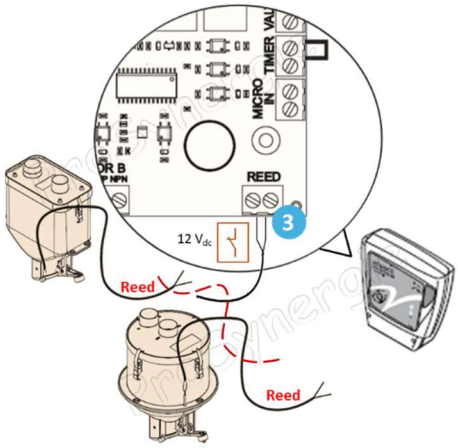
1. « L/N/Pe » - Câble ou ligne d'alimentation depuis le réseau électrique local en 230Vac

2. « Micro Out » - Le contact libre du relais « Micro Out » a la fonction d'activer et de désactiver la centrale d'aspiration du système de transfert pneumatique. **Il est normalement ouvert et se ferme pour l'activer**. Le contact peut supporter une intensité maximale de 16A a 250Vac (pour une intensité supérieure, prévoir un relais de puissance adapté). Attention : ce contact n'est pas protégé par des fusibles. Connecter les deux fils pilotes « Micro » de la centrale à ce bornier « Micro Out » sur le panneau de contrôle. La centrale (type « Nova ») doit disposer de son propre câble d'alimentation à raccorder sur le secteur (prise électrique 230 Vac).



3. « Reed » - Le raccordement du microcontact du doseur « Dispenser » doit être assuré sur ce bornier correspondant sur le panneau de contrôle.

Le microcontact du doseur se ferme lorsque la trappe de livraison du doseur est fermée. Dans le cas contraire (trappe ouverte) le microcontact est également ouvert et dans ce cas le système reste en attente.
Si la trappe reste fermée (microcontact fermé) pour trois cycles de charge consécutifs, le système se met en attente, et dans ce cas la LED rouge s'allume et le contact du relais alarme se ferme. Il en résulte dans ce cas de figure que l'alimentation en combustible ne se fait pas ou pas correctement (réservoir vide, bourrage etc…).

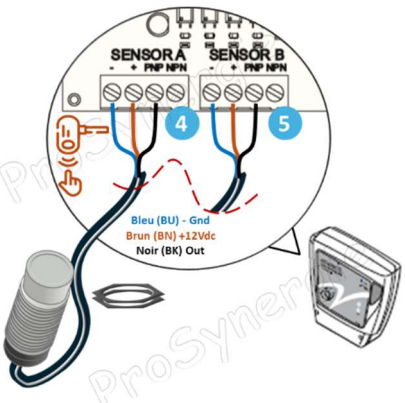


Pour réinitialiser l'alarme, éteindre le « Control Panel » grâce au bouton Marche / Arrêt pendant au moins 10 secondes et ensuite le rallumer.

Cette trappe de livraison peut donc servir de capteur de niveau haut pour arrêter le remplissage.

4. « Sensor A » - Ce capteur capacitif de **niveau haut**, (réservoir de destination, contenant à remplir du type chaudière ou poêle) permet de renvoyer l'information au contrôleur d'arrêt de remplissage (système en attente) dès ce niveau atteint (sortie du capteur de niveau à 12Vcc) et ainsi assurer la gestion automatique du remplissage de ce contenant.

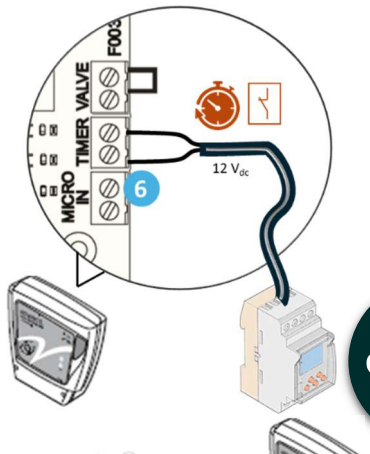
Il est en standard de type PNP NO (normalement ouvert), et il est alimenté électriquement en basse tension (12 Vcc), et doit être raccordé sur le bornier correspondant sur le panneau de contrôle.



5. « Sensor B » - Ce capteur capacitif de **niveau Bas**, (réservoir de destination, contenant à remplir du type chaudière ou poêle, ou du réservoir de départ du transfert) permet de renvoyer l'information au contrôleur dans le but d'activer une alarme dès ce niveau atteint (sortie du capteur de niveau à 12Vcc). Dans ce cas, le gestionnaire de transfert active la LED rouge Alarme (clignotement) et ouvre / ferme le contact du relais « Alarm » par intermittence.

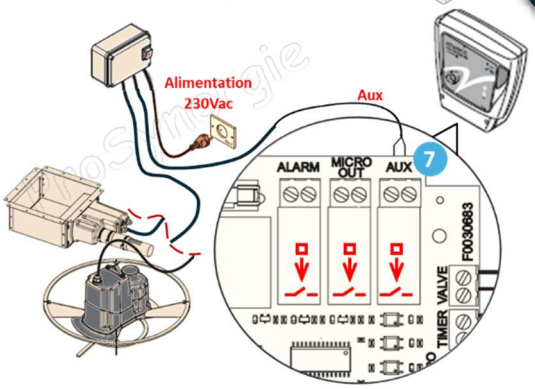
Pour un **bon fonctionnement** de ce contrôleur (équipement optionnel non raccordé), les borniers + et PNP **doivent être pontés** (shunt à rajouter si manquant).

6. « Timer » - Il est possible de connecter un dispositif de commande du type horloge digitale modulaire électromécanique ou minuteur, **avec un contact auxiliaire normalement ouvert** 12 Vcc, permettant l'activation du système de transfert uniquement aux heures déterminées et ainsi programmables en fonction des besoins de l'utilisateur. Il doit être raccordé sur le bornier correspondant sur le panneau de contrôle. Le contact se ferme alors aux heures durant lesquelles le système d'aspiration doit s'activer.

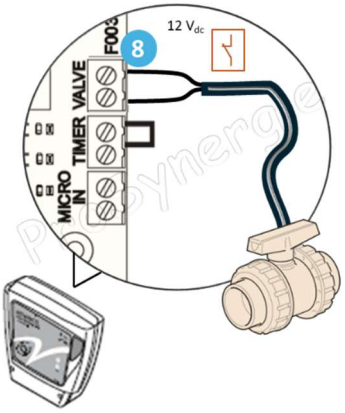


Pour un **bon fonctionnement** de ce contrôleur (équipement optionnel non raccordé), ce bornier **doit être ponté** (shunt à rajouter si manquant).

7. « Aux » - Contact libre NO (normalement ouvert), pour le raccordement d'un fil pilote d'asservissement d'une buse de captage motorisée. Il a pour fonction d'activer et de désactiver, simultanément avec l'aspirateur (sortie « Micro Out »), un dispositif auxiliaire de captage au niveau du contenant de départ du transfert. Le contact peut supporter une intensité maximale de 16A a 250Vac (pour une intensité supérieure, prévoir un relais de puissance adapté). Attention : ce contact n'est pas protégé par des fusibles.



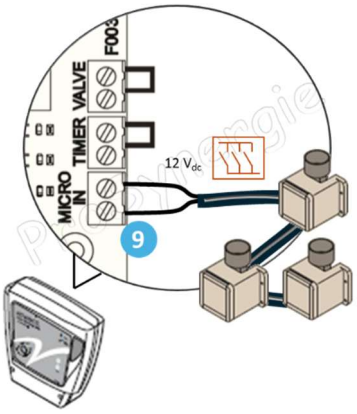
8. « Valve » - Dans le cas de l'installation de(s) prise(s) de service (aspiration adaptée au nettoyage dans le local technique par exemple), il est nécessaire d'installer et de raccorder une vanne de séparation avec microcontact 12 Vcc **(vanne fermée = contact ouvert)**, afin de séparer cette portion (ou fonction) du système, du reste des équipements de l'installation, et de permettre la mise en marche uniquement de l'aspirateur de façon continu et indépendamment de la logique standard du système de transfert.



A la demande et en fonction des besoins de l'utilisateur, cette vanne est alors actionnée manuellement. Le microcontact qui détecte cette action doit être raccordé sur le bornier correspondant sur le panneau de contrôle. Le contact de la vanne s'ouvre dans le cas de sa fermeture et permet la mise en marche de l'aspirateur.

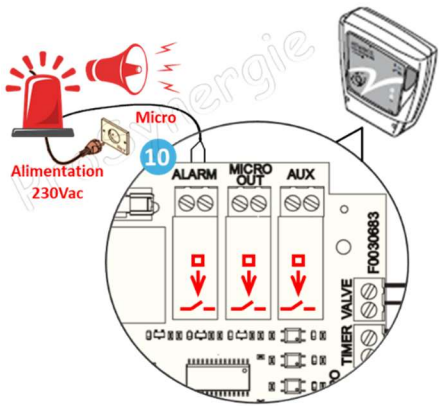
Pour un **bon fonctionnement** de ce contrôleur (équipement optionnel non raccordé), ce bornier **doit être ponté** (shunt à rajouter si manquant).

9. « Micro In » - Dans le cas précédent d'installation de(s) prise(s) de service, il convient de raccorder électriquement et en parallèle leur(s) microcontact(s) 12 Vcc **(prise(s) utilisée(s) = contact fermé)** ; le contact se ferme lorsque j'insère le tube flexible d'aspiration dans la prise. Dans ce cas, et si la connexion « Valve » est passante (pontée ou vanne fermée), le contrôleur enclenche la mise en marche de l'aspirateur (uniquement, de façon continue et indépendamment de la logique standard du système de transfert).



10. « Alarm » - Contact libre NO (normalement ouvert), pour le raccordement d'un dispositif de type alarme sonore ou visuel pour signaler à l'utilisateur un dysfonctionnement du système de transfert.

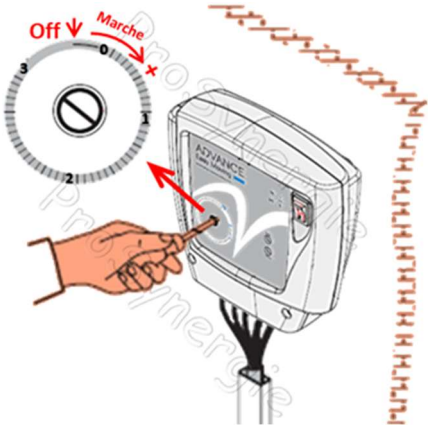
Le contact se ferme et s'ouvre par intermittence en même temps que l'activation fixe de la diode rouge en façade du contrôleur. Il peut supporter une intensité maximale de 16A a 250Vac (pour une intensité supérieure, prévoir un relais de puissance adapté). Attention : ce contact n'est pas protégé par des fusibles.



10) Démarrage et utilisation

a) Repérage des actionneurs

Avant de procéder au démarrage et à l'utilisation du système, il est fortement conseillé de lire attentivement les différentes documentations des composants faisant partie de cette installation.



Les actions et réglages possibles sur ce contrôleur « Control Panel Drive » sont faisables en agissant sur les deux actionneurs suivants :

- un interrupteur Marche / Arrêt,
- un potentiomètre de réglage Off / Mini - Maxi,

La visualisation de l'état de fonctionnement est matérialisée par les deux diodes suivantes :

- une Led verte Marche,
- une Led rouge Alarme.

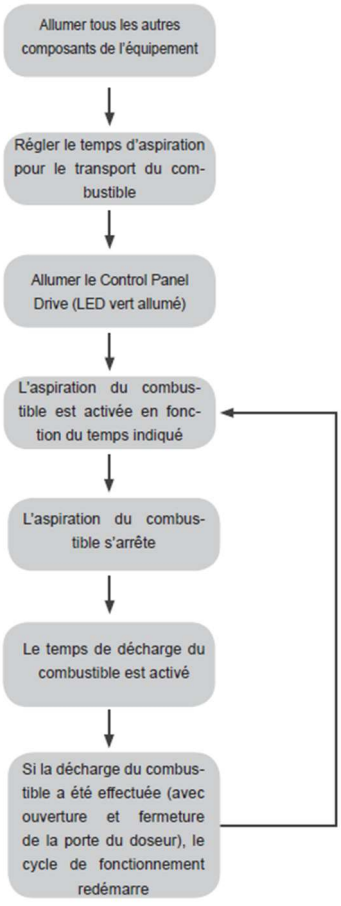
La position dans la rotation du potentiomètre indique l'état d'activation du système (augmentation dans le sens horaire).

- Entre la position « Off » et « 0 », l'aspiration est désactivée,
- En position 1, le temps d'aspiration est de ± 30 secondes,
- En position 2, le temps d'aspiration est de ± 60 secondes.
- En position 3, le temps d'aspiration est de ± 90 secondes.

b) Procédure de mise en service

Pour la mise en service, il convient de procéder comme suit :

- S'assurer de la bonne alimentation électronique de tous les composants du système,
- Sur le potentiomètre, à l'aide d'un tournevis, après avoir ôté le bouchon de protection de la vis de réglage, il convient de pivoter la vis de réglage à fond dans le sens anti-horaire (contraire des aiguilles d'une montre), jusqu'à atteindre « Off ».
- Allumer ensuite l'interrupteur, position Marche ; la Led verte « Power » s'allume.
- Tournez alors le potentiomètre légèrement dans le sens horaire (des aiguilles d'une montre) et attendre que la centrale commence à s'actionner et terminer un court cycle de fonctionnement.
- Maintenant réglez la position définitive du potentiomètre (propre à cette installation) afin que le temps de fonctionnement de la centrale d'aspiration (et donc le cycle de transfert) soit en adéquat et suffisant pour remplir le



doseur de livraison jusqu'au niveau du repère du remplissage maximum indiqué « Max Level » (voir chapitre précédent 8b).

- Après quelques cycles de fonctionnement constants et satisfaisants, remettez le bouchon de protection sur la vis du potentiomètre minuteur.

Dans le cas d'un dysfonctionnement, le contrôleur affiche une Led rouge « Alarm » et le système de transfert s'arrête ; Les raisons ou causes de ce blocage peuvent être :

- un manque de matière à transférer dans le réservoir de départ,
- une obstruction dans la tuyauterie de transport,
- une fuite d'air des tuyaux de l'équipement,
- une mauvaise étanchéité de la trappe de livraison gravitaire du doseur (fermeture non hermétique),
- un défaut de fonctionnement de la centrale.

Une fois le défaut de fonctionnement débloqué, éteindre pendant 10 secondes le contrôleur, puis le rallumer pour réinitialiser le système.

La Led rouge « Alarm » peut aussi clignoter dans le cas d'un fonctionnement avec capteur de niveau bas installé dans le silo de stockage principal (de départ), et lorsque celui-ci détecte un manque de matière à transférer (silo vide). Il n'intervient pas pour bloquer le transfert, mais donne une information « système sur la réserve ». Lors du remplissage de ce silo, et ce niveau atteint, le clignotement s'arrête automatiquement.

Après cette étape, ou tout au long de la durée de vie de cette installation, un ajustement supplémentaire (même minime) du réglage du potentiomètre (durée des cycles de transfert) peut être nécessaire si vous modifiez un tant soit peu, le poids volumétrique ou le type de matière à transporter ; dans ces cas il suffit de recalibrer le temps de fonctionnement, afin qu'il soit de nouveau en mesure de remplir le doseur dans les mêmes conditions que vu précédemment.

En cas de non-utilisation du système pendant une longue période, éteignez l'installation, mettez l'interrupteur sur la position « 0ff » (la Led verte s'éteint).

11) Maintenance et fin d'utilisation

Avant d'effectuer une quelconque intervention sur le produit, il est obligatoire de déconnecter le câble d'alimentation électrique. Par ailleurs, la pièce où il est installé doit être aérée pendant au moins 15 minutes. Les maintenances complexes ou de longue durée doivent être effectuées en dehors des magasins de stockage du combustible et de la centrale thermique.

Toutes les activités de maintenance et de réparation doivent être effectuées par du personnel spécialisé et agréé par le constructeur. En l'absence d'un plan de maintenance spécifique, il est conseillé de procéder à une inspection du produit mensuellement et à chaque remplissage du silo de stockage. Procéder au nettoyage externe à l'air comprimé et avec un tissu anti-poussière.

Pièces de rechange

Pour garantir le fonctionnement optimal et durable du produit, il est recommandé d'utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

Code	Description
9910.600	Carte électronique

Fin d'utilisation

L'élimination de l'emballage, des accessoires et de l'appareil doit être effectuée conformément à la réglementation locale, en assurant le recyclage des matières premières dont ils sont composés.




12) Prescriptions de sécurité pour les contenants de stockage de combustible

Exigences de sécurité pour le dépôt de granulés de bois (pellets) avec une capacité de stockage jusqu'à 10 t	
	Maintenir les portes fermées. L'accès est permis uniquement au personnel autorisé sous la supervision d'une personne à l'extérieur.
	Il est interdit de fumer et de rapprocher des flammes ou d'autres sources inflammables.
	Il existe un danger de mort à cause des concentrations élevées de monoxyde de carbone (CO) et du manque d'oxygène.
	Pendant les 4 semaines suivant l'attribution, entrer uniquement avec un détecteur de CO.
	Aérer le dépôt pendant au moins 15 minutes avant d'entrer et garder la porte ouverte pendant votre présence.
	Assurer une aération appropriée et permanente du dépôt par des couvercles aérés, des ouvertures ou des ventilateurs.
	Il existe un risque de blessure à cause des systèmes en mouvement.
	Éteindre la chaudière au moins une heure avant l'arrivage des granulés de bois (pellets).
	Effectuer le remplissage conformément instructions du fabricant de la chaudière et du revendeur des granulés de bois (pellets).
	Protéger les granulés de bois (pellets) de l'humidité
	En cas d'incendie, maintenir la porte d'entrée et toute autre ouverture du dépôt fermées et appeler le WF.

13) Conditions de garantie limitée du produit

Le Constructeur garantit à l'acheteur initial l'absence de défauts des matériaux et de fabrication du produit pour la période indiquée à partir de la date d'achat. Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, cette garantie n'est pas transférable et se limite à l'acheteur initial. Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques, et l'acheteur peut à son tour bénéficier des droits qui varient selon les lois locales.

Lisez tous les avertissements et instructions avant d'utiliser le produit acheté.

L'entière responsabilité du constructeur et le recours exclusif de l'acheteur pour toutes les violations de garantie seront à la discrétion du constructeur : (1) réparation ou remplacement du produit, ou (2) remboursement du prix payé, à condition que le produit ait été retourné au point d'achat, ou dans un lieu indiqué par le constructeur accompagné d'une copie du reçu d'achat ou d'un reçu détaillé et daté. Des frais d'envoi et de transport peuvent être appliqués, sauf dans les cas où cela est interdit par la loi en vigueur.

Pour réparer et remplacer le produit, le constructeur peut, à sa propre discrétion, utiliser de nouvelles pièces, réparées ou d'occasion en bon état de fonctionnement. Tout produit de remplacement sera garanti pour la totalité de la période restante de la période de garantie originale ou pour toute période supplémentaire conforme à la loi en vigueur.

Cette garantie ne couvre pas les problèmes ou dommages résultant de : (1) accident, abus, mauvaise application, réparation, modification ou démontage non autorisés, (2) opération de maintenance, utilisation non conforme aux instructions du produit ou raccordement à une alimentation impropre ; ou (3) utilisation d'accessoires et de pièces de rechange non fournies par le constructeur ou par le centre Agréé.

Les demandes d'intervention sous garantie valable sont habituellement traitées par le point d'achat du produit. Vérifier ce point avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.

Les demandes d'intervention sous garantie qui ne peuvent pas être traitées par le point d'achat, ainsi que toute autre question relative au produit, doivent être directement adressées au constructeur. Les adresses et les informations de contact pour le service à la clientèle sont disponibles sur le Web à l'adresse suivante www.advanceeasymoving.com

Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, toute garantie qui implique, soit une condition de qualité marchande, soit une éligibilité pour une utilisation particulière de ce produit, est limitée à la durée de la Garantie Limitée spécifique du produit acheté.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation pour dommages accessoires ou consécutifs et, par conséquent, la limitation ci-dessus ne peut pas être appliquée partout.

Cette garantie donne des droits légaux spécifiques à l'utilisateur qui pourra bénéficier d'autres droits variant d'un État à l'autre selon la juridiction.

Les consommateurs jouissent des droits légaux établis par les lois nationales en vigueur relatives à la vente de produits destinés aux consommateurs. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties contenues dans cette garantie.

Aucun vendeur, agent ou salarié du constructeur n'est autorisé à apporter des modifications, des extensions ou des ajouts à cette Garantie.

14) Certification

Déclaration d'absence de substances nocives

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont fabriqués avec des matériaux conformes aux limites établies par les normes en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et ne contiennent pas de substances classées comme étant SVHC (Substance of Very High Concern) conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH – Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemical substances [enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]). Bien que les substances susmentionnées ne soient pas utilisées dans les cycles de traitement des matières premières et de nos produits, leur présence ne peut pas être exclue lorsqu'elle est analysée en ppm (partie par million), en raison de micropollution des matières premières.

Déclaration de conformité

- Le constructeur déclare que ses produits et équipements sont conformes aux normes suivantes :
- EN ISO 12100:2010 (Risk Assessment Calculator - Calculateur d'évaluation des risques)
- EN ISO 14121-1 (Safety of machinery - Sécurité des machines)

- Et les directives suivantes :
- N° 2006-42-CE
- N° 2014/35/UE (LVD)
- N° 2014/30/UE (EMC)

Register your warranty

Registra la tua garanzia
Enregistrez votre garantie
Registrieren Sie Ihre Garantie
Registre su garantía

advanceeasymoving.it/registrazione-prodotto